



Programme des Nations Unies pour le Développement Tunisie
Document de Projet

Titre du Projet:	Soutien à la Sécurité Publique et à la Transition en Tunisie
Résultat (s) du UNDAF/BRIDGE:	Appui à la Transition Démocratique
Résultats attendus:	<ol style="list-style-type: none">1. Les capacités du Ministère de l'Intérieur sont renforcées pour assurer l'ordre public pendant la période électorale;2. L'attention au citoyen et la communication institutionnelle est améliorée;3. Les efforts de formation en matière de droits de l'Homme sont approfondis ;4. Le leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes de la sécurité publique est appuyé.
Produits attendus:	<ol style="list-style-type: none">1.1 Les potentiels de conflits liés à la campagne électorale sont identifiés et résolus;1.2 Le maintien de l'ordre public durant la campagne électorale est assuré, y compris la sécurité des zones autour des bureaux de vote;2.1 L'accueil des citoyens dans les commissariats est amélioré ;2.2 La communication institutionnelle est améliorée;3.1 L'impact de la formation actuelle dans la pratique policière est évalué;3.2 L'enseignement des droits de l'homme et son application dans les opérations de police réponds aux obligations de droit international ;4.1 Un état des lieux des fonctions en matière de sécurité publique est établi ;4.2 Une proposition de réforme du cadre légal pour les forces de sécurité publique est élaborée ;4.3 Un débat informé sur la réforme du cadre légal sur les institutions de sécurité publique a lieu.
Entité exécutive:	PNUD (DEX)

Brève Description

L'adaptation du secteur de la sécurité au nouveau contexte politique est importante tant pour le secteur lui-même que ses bénéficiaires, la population. La transition démocratique que connaît la Tunisie va avoir des implications tant institutionnelles qu'opérationnelles pour le secteur. Le projet va appuyer le Ministère dans la gestion de cette transition, notamment dans ses besoins immédiats relatifs à/au (i) à l'amélioration des capacités du Ministère pour la sécurisation des élections de l'assemblée constituante – il est important de renforcer les capacités du Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la sécurisation du processus électoral ; des élections sécurisées et pacifiques permettront d'instaurer un climat propice à l'organisation des scrutins suivants et d'appuyer une transition démocratique pacifique de manière générale ; (ii) la communication institutionnelle – Rétablir la confiance des citoyens en le système sécuritaire du pays est actuellement une des priorités du Ministère de l'Intérieur et il est important de soutenir et approfondir ces efforts; (iii) l'approfondissement des formations en matière de droits de l'homme – le projet prolongera le processus de révision de l'enseignement des droits de l'homme initié par le Ministère de l'Intérieur et le développera afin que ce dernier ait un impact sur le travail des forces de l'ordre au quotidien; (iv) leadership du Ministère de l'Intérieur dans la promotion des réformes de la sécurité publique – le secteur de la sécurité occupe une place importante dans la transition démocratique et il est important que le Ministère prenne le leadership dans l'adaptation du secteur au nouveau contexte politique et institutionnel.

Période couverte par le Programme:	9 mois	Budget estimatif	USD 706,200
Composante du programme (Plan stratégique) :		Total des ressources allouées:	_____
Accès à la justice, sécurité et droits de l'homme		• Budget ordinaire PNUD	USD 180,000
Code budgétaire (ATLAS)	_____	• Gouvernement:	_____
Date de démarrage:	1 Juillet 2011	• Autres	_____
Date de clôture	31 Mars 2012	Partie du budget non financée:	USD 526,200
Date de la réunion CLEP	15 Août 2011	Contribution en nature :	

Approuvé par le Ministère de l'Intérieur:

S.E. M. Habib Essid, Ministre de l'Intérieur

Approuvé par le PNUD:

M. Mohammed Belhocine, Résident Représentant du PNUD, Tunisie

I. ANALYSE DE LA SITUATION ET JUSTIFICATION

1. Après le départ le 14 janvier 2011 de l'ancien Président Ben Ali, la Tunisie est entrée dans une phase de transition vers la démocratie impliquant une refonte totale de son système politique et un changement dans ses principales institutions de gouvernance. Cet événement exceptionnel a notamment des retombées importantes sur l'organisation du système sécuritaire dans le pays.
2. Avant ces événements, le PNUD avait un programme modeste en matière de gouvernance démocratique en Tunisie. Ses activités étaient limitées à un soutien discret à la modernisation de l'administration publique et à l'appui à la Cour des Comptes. A la lumière des changements en cours le bureau de pays a développé une nouvelle stratégie de transition qui comprend trois piliers dans le domaine de l'accès à la justice: la Justice Transitionnelle (JT), la Réforme Judiciaire (RJ), et la Réforme du Secteur Sécuritaire (RSS). Ce projet de soutien est relatif au troisième pilier (RSS).
3. Dans le cadre de la transition que connaît la Tunisie, une mission d'évaluation des besoins en réforme sécuritaire a été organisée par le PNUD entre le 6 et le 10 Juin à Tunis. Cette mission a fait suite aux entretiens qui ont eu lieu entre le Coordonnateur Résident et le Ministre de l'Intérieur en mai 2011 afin d'étudier les opportunités de coopération en matière de réforme sécuritaire, et ce en application des recommandations faites par le Secrétaire-Général de l'Organisation Nations Unies lors de sa visite en Tunisie en mars 2011. La mission a inclus deux experts de haut niveau en Etat de droit, justice, et sécurité du PNUD. Un expert en Droits Humains de l'Union Européenne (UE) a été associé à cette mission exploratoire afin de mieux coordonner les actions des différents partenaires internationaux de la Tunisie et compte tenu du soutien existant de l'UE au secteur de la Justice en Tunisie.
4. L'objectif de la mission exploratoire était de faire le diagnostic de la situation sécuritaire du pays, de s'entretenir avec les principaux acteurs dans ce domaine, et d'identifier des points d'entrée pour une coopération entre ces acteurs et le PNUD en matière de RSS. Outre le Ministère de l'Intérieur (MI), la mission permis de rencontrer des représentants des Ministères de la Justice, de la Défense Nationale, des Affaires Etrangères, de la Haute Instance pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution, de la Commission d'Etablissement des Faits sur les Dépassements et Abus commis pendant la révolution, ainsi que des organisations de la société civile qui travaillent sur les questions de Droits de l'Homme et de transition démocratique en Tunisie.
5. La mission exploratoire a permis d'établir un diagnostic rapide des besoins en matière de réforme sécuritaire en Tunisie et des attentes des principaux interlocuteurs dans ce domaine. Au niveau du Ministère de l'Intérieur, ces attentes s'inscrivent dans une vision stratégique du Ministère pour une réforme de ce secteur dans ses aspects juridiques et institutionnels, en vue de mettre en place un appareil sécuritaire républicain et entièrement respectueux des droits humains. Quatre types de besoins spécifiques ont été identifiés au cours des entretiens entre les membres de la mission exploratoire et les représentants du MI:

- i. Elaborer un plan d'action en vue de sécuriser les élections de l'Assemblée Constituante prévues pour le 23 octobre 2011 et garantir le bon déroulement du scrutin ;
 - ii. Améliorer la communication institutionnelle entre les représentants des forces de l'ordre et les citoyens ;
 - iii. Evaluer l'impact des formations théoriques en Droits Humains prodiguées dans les écoles et institutions de forces de sécurité sur la pratique policière¹ ;
 - iv. Soutenir le leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes de la sécurité publique.
6. La neutralité du PNUD ainsi que la confiance dont il témoigne auprès des partenaires nationaux font de l'organisation un partenaire clé pour le soutien au Ministère de l'Intérieur dans les quatre domaines d'activités mentionnés.

II. STRATÉGIE

7. Etant donné le haut degré de capacités nationales en Tunisie, le projet a identifié des produits spécifiques pour lesquels le Ministère a demandé le soutien du PNUD. Le soutien sera essentiellement de nature technique avec la mise à disposition d'un expert en sécurité senior au sein de Ministère de l'Intérieur, et de spécialistes dans les domaines de la communication, de la sécurité électorale, des droits de l'homme et de la réforme légale pour des activités définies conjointement avec le Ministère de l'Intérieur.
8. Répondant au souhait du Ministère de l'Intérieur d'initier des actions à court-terme, le projet se concentrera sur des besoins immédiats tels que la sécurisation des élections, l'amélioration de la communication entre les forces de l'ordre et la population, et la formation en droits humains. Compte tenu des changements en profondeur à venir sur le plan politique et juridique, et des conséquences à venir sur le secteur de la sécurité, le projet appuiera également le Ministère de l'Intérieur à prendre le lead sur la question des réformes du secteur.
9. Afin d'assurer la qualité et la durabilité des activités, le projet intégrera à la fois les dimensions de demande (société civile) et d'offre (services de police) dans le secteur pour chaque produit du projet.
10. L'objectif général du projet est de garantir les conditions sécuritaires favorables à la réussite de la transition démocratique en Tunisie, tout en établissant les bases d'une modernisation et réforme de la sécurité publique. Cet objectif sera atteint à travers la réalisation de quatre résultats:

¹ La composante police dans ce document fait référence aux Forces de Sécurité Intérieure (structures de police et Garde Nationale)

1. Les capacités du Ministère de l'Intérieur sont renforcées pour assurer l'ordre public pendant la période électorale;
2. L'attention au citoyen et la communication institutionnelle est améliorée;
3. Les efforts de formation en matière de droits de l'Homme sont approfondis;
4. Le leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes de la sécurité publique est assuré.

11. Le premier résultat attendu est relatif à la sécurisation des élections.

Les élections de l'assemblée constituante sont les premières d'une série d'élections qui doivent se dérouler dans les années 2011 et 2012. Il est important d'assurer un processus électoral sécurisé et pacifique, qui débouche sur une élection équitable et libre, instaure un climat propice à l'organisation des scrutins suivants et permette une transition démocratique pacifique de manière générale. Dans ce cadre, il est primordial d'offrir un soutien technique aux Forces de Sécurité Intérieure pour assurer que ces dernières disposent des procédures, outils et de la formation nécessaires. Le Ministère de l'Intérieur est conscient de la nécessité d'avoir des procédures effectives en place. Bien que la planification de la sécurisation des élections soit en place selon le Ministère, ce dernier a exprimé le souhait de recevoir une assistance technique. Les responsables du Ministère ont également exprimé leur souhait d'améliorer les interventions des Forces de Sécurité Intérieure dans le respect des Droits de l'Homme à toutes les étapes du processus.²

12. Le premier résultat du projet comprend deux produits :

Produit 1.1: Les potentiels de conflits liés à la campagne électorale sont identifiés et résolus

Le projet appuiera la production d'une carte des risques et conflits potentiels liés à la campagne électorale.

Produit 1.2: Le maintien de l'ordre public est assuré, y compris la sécurité des zones autour des bureaux de vote.

Le projet appuiera le Ministère de l'intérieur dans la préparation des plans opérationnels de maintien de l'ordre public, la formation des agents de sécurité, et la préparation et distribution de tout document relatif à la sécurisation des élections.

13. La formation concernera les domaines suivants: la gestion de l'ordre publique, la planification, le leadership stratégique, le commandement et le contrôle des actions de police, et le code de conduite pour les officiers de police. Cette formation permettra d'aborder des problèmes tels

² En particulier la nécessité de développer une réponse tactique qui soit progressive afin d'éviter autant que possible le recours au gaz lacrymogène et autres méthodes violentes de contrôle dans le processus de restauration de l'ordre.

que la sécurité lors de la campagne électorale et le jour des élections, l'obstruction au vote ou le contrôle des foules.

14. Le projet appuiera également la préparation, l'impression et la distribution de matériel (directives et code de conduite) indiquant ce qui est attendu du personnel de sécurité. Ces documents servent également de documents de référence le jour des élections.

15. Le deuxième résultat attendu est relatif aux questions de communication.

Rétablir la confiance des citoyens en le système sécuritaire du pays est actuellement une des priorités du Ministère de l'Intérieur et ce dernier a déjà entrepris des efforts en ce sens. Le projet soutiendra les efforts récents d'ouverture du Ministère de l'Intérieur vis-à-vis de la société civile, notamment l'amélioration de son image auprès des citoyens, ainsi que l'amélioration de l'accueil et la qualité des prestations administratives aussi bien dans les grandes villes que dans les bureaux régionaux. Une communication effective et efficace avec la population n'est pas seulement importante dans la perspective des opérations de maintien de l'ordre, mais est cruciale pour construire une relation de confiance avec la population. De plus, le projet appuiera le Ministère de l'Intérieur spécifiquement dans l'amélioration de l'accueil des citoyens dans les commissariats de trois municipalités pilotes.

16. Ce résultat comprend deux produits:

Produit 2.1: L'accueil des citoyens dans les commissariats est amélioré

Il est important que la police prenne davantage en compte les points de vue et besoins des citoyens, qu'elle dialogue avec ces derniers afin de connaître les difficultés et soucis auxquels ils font face dans leur vie quotidienne et dans leurs quartiers, et qu'elle réponde positivement aux demandes d'assistance. Le projet appuiera le développement de nouvelles procédures d'accueil permettant un accès facilité de la population aux forces de police. L'établissement de nouvelles procédures permettra d'identifier et d'éliminer les barrières qui empêchent un accès facilité aux services de police et participera à la construction d'une image positive basée sur des services pour les citoyens. Le projet appuiera le Ministère de l'Intérieur à développer les procédures d'accueil et outils dans trois commissariats pilotes, notamment par l'amélioration des bureaux d'information (information desks); l'organisation de rencontres entre la police et des membres de la communauté ou des organisations communautaires; la distribution de flyers et de notes qui expliquent comment on peut contacter la police en cas de problèmes; le développement d'un site internet qui soit convivial et qui permette un feed-back de ses utilisateurs.

Produit 2.2 : La communication institutionnelle est améliorée

Une campagne de communication à travers différents médias (radio et internet) visera à améliorer la compréhension et le soutien du public envers le travail quotidien de la police. Elle permettra (i) d'expliquer aux citoyens quels sont leurs droits, (ii) de rendre compte du travail de la police, de ses bonnes actions et des défis auxquels elle fait face, (iii) d'expliquer le

comportement que les policiers doivent adopter (déontologie) et d'informer sur les mécanismes existants pour rendre compte des abus et formuler des plaintes.

17. Le projet soutiendra le Ministère de l'Intérieur dans ses efforts pour atteindre le public et particulièrement pour projeter une nouvelle image de ses services auprès du public. La confiance publique est basée sur la performance et l'action. La nouvelle image reflètera les récents efforts du Ministère pour améliorer la transparence et la consultation dans les tâches de police, ainsi que les programmes de formation en matière de Droits Humains. Le projet appuiera le Ministère dans l'élaboration d'un nouveau slogan et d'affiches pour tous les commissariats ; dans le développement du site internet ; dans le développement d'une devise identifiant genre, intégrité, responsabilité, et esprit de service ; et dans l'organisation de rencontres entre la police et les membres de la communauté ou des organisations communautaires.

18. Le troisième résultat attendu est relatif à la formation des forces de l'ordre en Droits de l'Homme.

Les formations en Droits de l'Homme des forces de l'ordre sont primordiales pour promouvoir et protéger les Droits de l'Homme, et in fine, pour assurer la sécurité et la stabilité du pays. Les forces de sécurité doivent avoir une compréhension approfondie des questions de Droits de l'Homme afin de pouvoir les lier à leur travail quotidien.

19. Depuis 1992, des formations en Droits de l'Homme ont été dispensées au profit des étudiants de l'Ecole Supérieure de Forces de Sécurité Intérieure et des cadres de la sécurité intérieure à la Direction Générale de la Formation et à la Garde Nationale. En Janvier 2011, le Ministère de l'Intérieur a procédé à la révision des axes directeurs de sa stratégie de formation afin d'offrir une formation basée sur l'approche de protection des Droits de l'Homme plutôt que de dispenser des cours de Droits l'Homme en parallèle à la formation technique des forces de l'ordre. Avec le soutien du PNUD, le Ministère de l'Intérieur va procéder à l'évaluation des manuels et curriculums de droits humains compte tenu du caractère varié des matériels d'enseignement existants et de la ratification prévue de plusieurs nouveaux instruments internationaux par le gouvernement.³ Par ailleurs, le Ministère de l'Intérieur souhaite assurer une meilleure application des principes théoriques de Droits Humains dans la pratique policière sur le terrain. Le Ministère de l'Intérieur souhaite réviser, en conséquence, les formations en Droits de l'Homme avec le soutien du PNUD et organiser de nouvelles formations sur la base de ces nouveaux outils qui puissent avoir un impact sur le travail quotidien des forces de l'ordre.

20. Le résultat comprend deux produits:

³ Le conseil des Ministres du gouvernement de transition a annoncé, le 1^{er} février 2011, la prochaine ratification par la Tunisie de la convention internationale contre les disparitions forcées, les protocoles facultatifs additionnels au pacte international sur les droits civils et politiques et la convention internationale contre la torture (le retrait des réserves au CEDAW est également en cours d'examen).

Produit 3.1 : L'enseignement des droits de l'homme et son application dans les opérations de police répondent aux obligations de droit international

Les officiers de police doivent être familiers avec les normes universelles pertinentes et capables de les utiliser dans leur travail quotidien. Les policiers ne doivent pas seulement savoir ce que les normes de droits humains enseignent, mais encore comment faire leur travail dans le respect de ces principes. Tout effort de formation qui ne couvre pas cette dimension ne serait ni crédible ni efficace. Le respect des Droits de l'Homme par les forces de police est une nécessité pratique en plus d'être une exigence morale. En effet cela permet de renforcer la confiance du public, de démontrer les fonctions sociales de la police en tant qu'acteur de la communauté et de renforcer, en conséquence, ses liens avec la population; de bénéficier d'une meilleure image dans les médias; et de renforcer la confiance de la population dans le système judiciaire de manière générale. Le respect des Droits de l'Homme facilite également le travail de la police et de la justice (notamment dans le domaine de la prévention du crime, de l'investigation et des poursuites pénales).

Le projet appuiera le Ministère de l'Intérieur à produire des nouveaux manuels de formation qui répondent aux standards internationaux et qui permettent d'intégrer les normes de Droits de l'Homme dans le travail quotidien des policiers. Le projet s'appuiera sur les recommandations émises par le rapport relatif à la révision des manuels, ainsi que sur l'évaluation de l'impact des formations existantes que le Ministère de l'Intérieur a prévu d'entreprendre.

Produit 3.2. Les forces de l'ordre reçoivent une nouvelle formation en matière de droits de l'homme

Le projet développera une formation de formateurs visant tant les nouvelles recrues que les officiers des forces de l'ordre en exercice. La formation sera notamment prodiguée aux cadres supérieurs des forces de sécurité afin que toute la chaîne de commandement soit impliquée et que les formations se traduisent par une meilleure pratique sur le terrain. Cette formation sera intégrée aux curricula afin d'assurer sa durabilité.

21. Le quatrième et dernier résultat attendu est relatif au soutien au leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes de la sécurité publique.

Les forces de sécurité occupent une place importante dans le cadre de la transition démocratique. Les institutions du secteur de la sécurité doivent opérer dans un cadre juridique et constitutionnel qui leur permet d'agir et user de la force de façon légitime et redevable en accord avec les normes et standards de Droits Humains. Il est important que le Ministère de l'Intérieur dirige le processus sur ses questions afin de s'adapter de façon adéquate au nouveau cadre politique et institutionnel et de renforcer la relation de confiance avec la population.

22. Ce résultat comprend trois produits :

Produit 4.1: Un état des lieux des fonctions en matière de sécurité publique est établi
Procéder à une analyse fonctionnelle des institutions en charge de la sécurité publique (des fournisseurs de sécurité) ; une analyse des mandats institutionnels et cadres réglementaires qui ont un impact sur le secteur; une analyse nationale pour mesurer les perceptions de la police et de la criminalité (analyse de l'environnement stratégique – menaces internes et externes) accompagnée de recommandations sur les priorités en termes de sécurité publique.

Produit 4.2 : Une proposition de réforme du cadre légal pour les forces de sécurité publique est élaborée

L'annonce par le gouvernement de transition de la ratification prochaine par la Tunisie d'un certain nombre d'instruments internationaux ainsi que la rédaction d'une nouvelle constitution vont conduire le secteur de la sécurité à opérer dans un nouveau cadre juridique. Il est important que le secteur de la sécurité opère dans un cadre juridique, institutionnel et stratégique conforme à la nouvelle situation politique du pays ainsi qu'aux standards internationaux. Le projet soutiendra le Ministère de l'Intérieur dans la révision du cadre juridique à travers un appui technique (révision du cadre existant et recommandations qui seront soumises ultérieurement aux institutions nationales en charge de l'élaboration des projets de lois).

Produit 4.3 : Un débat informé sur la réforme du cadre légal sur les institutions de sécurité publique a lieu

Il est important d'associer la société civile aux réformes du cadre juridique, institutionnel et stratégique afin que le secteur de la sécurité réponde aux demandes de sécurité des citoyens et qu'il y soit réactif. Un débat informé sur la réforme du cadre juridique des institutions de sécurité publique permettra de créer un consensus pour formuler les lois et règlements appropriés et développer les mécanismes nécessaires afin d'assurer que les forces de police usent de leur outils et pouvoirs d'une manière qui reflète le respect de la loi et des droits et libertés individuelles, et qui répond aux demandes de sécurité des citoyens. Un débat informé contribuera également à améliorer la communication et la coordination entre la police et les autorités locales et, en conséquence, à renforcer l'efficacité des opérations de police. Une meilleure communication et un cadre de consultation avec les communautés, aux niveaux national et local, peut permettre de promouvoir et de développer la connaissance de la sécurité de la communauté, d'avoir des discussions qui génèrent des idées et solutionnent des problèmes, de contribuer à une meilleure identification des besoins de sécurité, et d'élaborer des plans de sécurité locaux.

23. Le projet soutiendra le Ministère de l'Intérieur à préparer un matériel de communication relatif à la réforme du cadre légal et à organiser des plateformes de rencontres avec les acteurs civils sur les différents thèmes touchés par la réforme juridique du secteur de la sécurité tant sur le plan national que régional.

III. CADRE DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES

Résultat attendu du CPAP			
Indicateurs du CPAP			
Applicable Key Result Area (Plan Stratégique 2008-13): Accès à la Justice, Sécurité et Droits de l'Homme			
Stratégie de partenariat: Des partenariats avec le Ministère de l'Intérieur seront établis			
Titre du Projet et Identification (ATLAS Award ID): Soutien à la sécurité publique et à la transition en Tunisie			
PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITES INDICATIVES	PARTENAIRES RESPONSABLES	INPUTS
Produit 1: Les capacités du Ministère de l'Intérieur sont renforcées pour assurer l'ordre public pendant la période électorale			
<p>Produit 1.1: Les potentiels de conflits liés à la campagne électorale sont identifiés et une stratégie de résolution élaborée</p> <p>Baseline: Toutes les précédentes élections ont été administrées par le Ministère de l'Intérieur; l'élection à la constituante sera administrée par un organisme indépendant nouvellement créé, l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE).</p> <p>Cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une carte des potentiels de conflit est élaborée et mise à jour hebdomadairement - Une stratégie et un plan d'action pour résoudre les conflits potentiels liés à la campagne électorale sont produits <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de potentiels de conflits identifiés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des potentiels de conflit; - Préparer une stratégie et un plan d'action pour adresser les potentiels de conflit. 	<p>Ministère de l'Intérieur, PNUD</p>	<p>Staff national</p> <p>Conseiller Technique Principal</p> <p>Conseiller Technique en ordre public</p> <p>Workshops</p> <p>Déplacements</p> <p>Output 1.1 Total: USD40,000</p>

<p>- Nombre de réponses élaborées pour résoudre les potentiels de conflits.</p>			
<p>Produit 1.2: Les capacités du Ministère de l'Intérieur en maintien de l'ordre public durant la campagne électorale, y compris la sécurité des zones autour des bureaux de vote, sont renforcées</p> <p>Baseline: Toutes les précédentes élections ont été administrées par le Ministère de l'Intérieur; l'élection à la constituante sera administrée par un organisme indépendant nouvellement créé, l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE).</p> <p>Cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 24 gouvernorats bénéficient d'une formation de formateurs - Les procédures et les plans opérationnels sont revus ; - Les documents de référence sur l'engagement des forces de l'ordre sont distribués à l'ensemble des forces de l'ordre en charge du maintien de l'ordre public durant la période électorale ; - La formation en matière électorale est intégrée dans les curricula - Un plan de communication effectif est élaboré <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'effectifs de forces de l'ordre formés; - Nombre d'effectifs de forces de l'ordre formés ayant réussi le test de fin de formation ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une formation de formateurs pour les forces de l'ordre; - Revoir les procédures et les plans opérationnels (plan de déploiement) ; - Revoir/produire des documents de référence (Directives sur l'engagement des forces de l'ordre; code de conduite; etc) - Elaborer un plan de communication effectif (réunions consultatives de sécurité avec la société civile, site internet, etc) 	<p>Ministère de l'Intérieur, PNUD, Société civile, médias</p>	<p>Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller Technique en ordre public Workshops Déplacements Output 1.2 Total: USD 30,000</p>

<p>- Nombre de réunions consultatives de sécurité organisées avec la société civile ;</p>			
Produit 2: L'attention au citoyen et la communication institutionnelle est améliorée			
<p>Produit 2.1: L'accueil des citoyens dans les commissariats est amélioré</p> <p>Baseline:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plaintes et main courantes mensuelles dans les commissariats pilotes avant le démarrage du projet - Les 3 districts pilotes comprennent X nombre de commissariats <p>Cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 campagne nationale sur les droits des citoyens et le service de police produite d'ici le 31 Octobre 2011 - De nouvelles procédures d'accueil sont opérationnelles dans trois districts pilotes d'ici le 31 Décembre 2011 <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des commissariats dans les districts pilotes qui ont mis en places de nouvelles procédures d'accueil et des activités connexes ; - Nombre de plaintes et main courantes mensuelles dans les commissariats pilotes à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir de nouvelles procédures d'accueil dans trois commissariats pilotes ; • Organiser des rencontres entre la police et des membres de la communauté et organisations communautaires ; • Distribuer des flyers et notes expliquant comment on peut contacter la police en cas de problème ; 	<p>Ministère de l'Intérieur, PNUD, médias</p>	<p>Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller Technique en communication Workshops</p> <p>Output 2.1 Total: USD 150,000</p>

<p>Produit 2.2: La communication institutionnelle est améliorée</p> <p>Baseline: Le Ministère de l'Intérieur souhaite améliorer l'image des forces de l'ordre auprès des citoyens et de la société civile en parallèle à l'amélioration de l'accueil et de la qualité des prestations administratives. Dans ce cadre, il planifie notamment de développer l'accès à l'information (médias sociaux ; site internet ; autres outils de communication pour une information transparente) et d'ouvrir l'institution au public (organiser des rencontres dans les espaces de jeunes, de culture, d'éducation).</p> <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisateurs du site internet du Ministère de l'Intérieur - Outils couramment utilisés par le Ministère de l'Intérieur pour mesurer la satisfaction des citoyens vis-à-vis des services de police 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une campagne de communication sur les droits des citoyens et sur le service de police ; • Produire un slogan pour la police communiquant des valeurs positives; • Améliorer le site internet. 	Ministère de l'Intérieur, PNUD	Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller Technique en communication Workshops Publications Output 2.2 Total: USD 70,000
Produit 3: Les efforts de formation en matière de droits de l'Homme sont approfondis			
<p>Produit 3.1: L'enseignement des droits de l'homme et son application dans les opérations de police répondent aux obligations du droit international</p> <p>Baseline: Le Ministère de l'Intérieur souhaite coopérer avec les Nations Unies pour le développement des formations en droits de l'homme des forces de l'ordre tunisiennes. De même, le Ministère a exprimé le souhait d'inclure le respect des Droits de l'Homme à toutes les étapes des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des nouveaux manuels de formation (sur la base des recommandations de l'expertise antérieure) ; 	Ministère de l'Intérieur, PNUD	Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller Technique en droits humains Formations Déplacements Output 3.2 Total = USD 50,000

<p>interventions policières. Le Ministère va procéder à une réévaluation des matériels d'enseignement existants. Les nouvelles formations doivent notamment permettre aux forces de l'ordre de développer des interventions qui évitent des méthodes violentes de contrôle dans les étapes initiales de la restauration de l'ordre.</p> <p>Cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un nouveau matériel d'enseignement répondant aux obligations du droit international et aux besoins opérationnels des forces de l'ordre est produit d'ici au 31 Décembre 2011. <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation du nouveau matériel avec les normes internationales de droits de l'homme et les recommandations de l'expertise 			
<p>Produit 3.2: Les forces de l'ordre reçoivent une nouvelle formation en matière de droits de l'homme</p> <p>Baseline:</p> <p>Le Ministère de l'Intérieur souhaite améliorer la corrélation entre la théorie des principes de Droits de l'Homme et leur mise en pratique par les forces de sécurité. Actuellement les formations en matière de Droits de l'Homme sont prodiguées pour les nouvelles recrues.</p> <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des effectifs des forces de l'ordre formés avec les nouveaux manuels (par gouvernorat); 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied une formation de formateurs relative aux nouveaux modules de Droits de l'Homme ; • Intégrer la nouvelle formation dans les curricula ; • Effectuer formations continues pour les officiers de police en exercice. 	<p>Ministère de l'Intérieur, PNUD</p>	<p>Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller technique en droits humains Workshops</p> <p>Output 3.2 Total = USD 40,000</p>

<p>- Nombre d'officiers de police de rang X qui ont reçu la nouvelle formation</p> <p>- Nombre d'effectifs des forces de l'ordre formés ayant réussi le test de fin de formation ;</p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de formateurs effectuée pour couvrir les 24 gouvernorats (1 par gouvernorat) d'ici le 31 Décembre 2011 ; - Formation de X policiers de haut-rang dans chaque gouvernorat - Formation en droits humains intégrée dans le curricula d'ici le 31 mars 2012. 			
<p>Produit 4: Le leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes de la sécurité publique est assuré</p>			
<p>Produit 4.1: Un état des lieux des fonctions en matière de sécurité publique est établi</p> <p>Baseline: Le changement de régime politique entraîne un changement de paradigme dans la définition de la sécurité et au niveau des politiques publiques de maintien de l'ordre. Le Ministère de l'Intérieur doit prendre le lead dans la redéfinition de ses missions et procéder à une analyse du secteur en termes de besoins de sécurité et de réponse institutionnelle et réglementaire.</p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse fonctionnelle des institutions en charge de la sécurité publique réalisée d'ici le 31 Septembre 2011 ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une analyse fonctionnelle des institutions en charge de la sécurité publique (y compris des failles institutionnelles et règlementaires qui ont un impact sur le secteur) ; • Faire une analyse nationale pour mesurer les perceptions de la police et de la criminalité. 	<p>Ministère de l'Intérieur, PNUD,</p>	<p>Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller Technique en réforme légale</p> <p>Output 4.1 Total = USD 80,000</p>

<p>- une analyse des perceptions des institutions de sécurité et de la criminalité réalisée d'ici le 31 Décembre 2011 ;</p> <p>Indicateurs:</p> <p>- Production des analyses fonctionnelle et de perception</p>			
<p>Produit 4.2: Une proposition de réforme du cadre légal pour les forces de sécurité publique est élaborée</p> <p>Baseline:</p> <p>Cible : Une proposition de projet de réforme du cadre juridique est soumise au Ministre de l'Intérieur d'ici le 31 Mars 2012</p> <p>Indicateurs:</p> <p>- Soumission du projet de réforme du cadre juridique au cabinet du Ministre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le cadre juridique; 	<p>Ministère de l'Intérieur, PNUD,</p>	<p>Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller technique en réforme légale Workshops</p> <p>Output 4.2 Total = USD 20,000</p>
<p>Produit 4.3: Un débat informé sur la réforme du cadre légal sur les institutions de sécurité publique a lieu</p> <p>Baseline: le changement de régime politique entraîne un changement de paradigme dans la définition de la sécurité et au niveau des politiques publiques de maintien de l'ordre. Il est important que les nouveaux enjeux de sécurité et la redéfinition des missions des forces de sécurité soient compris par la société tunisienne. De même, il est important de s'assurer que les demandes de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer un matériel de communication relatif à la réforme du cadre légal ; • Organiser des plateformes de rencontre avec les acteurs civils sur les différents thèmes touchés par la réforme juridique du secteur de la sécurité 	<p>Ministère de l'Intérieur, Société civile, PNUD</p>	<p>Staff national Conseiller Technique Principal Conseiller technique en réforme légale Workshops Déplacements Matériel de communication</p> <p>Output 4.3 Total = USD 50,000</p>

<p>de la société soient clairement exprimées et prises en compte par les forces de sécurité. Ces deux exigences doivent avoir lieu dans le cadre d'un débat informé. Il est important que le Ministère de l'Intérieur dirige l'organisation de ce débat, et conséquemment dans la redéfinition de ses missions et la réforme du cadre juridique.</p> <p>Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 plateforme nationale de rencontres et au moins 8 plateformes régionales (niveau gouvernorat) avec les acteurs civils organisées d'ici le 31 Décembre 2011 (au moins 12 plateformes régionales au total d'ici au 31 Mars 2012) <p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plateformes de rencontre (nationale et régionales) organisées ; - Nombre d'articles/reportages de médias (écrits ; radiophoniques ou visuels) relatifs aux plateformes de rencontre. 			
Project Management			
<p>Le projet du PNUD est établi et mis en œuvre de manière adéquate</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller technique • National staff • Office costs • Monitoring et évaluation 	<p>UNDP, Project Board</p>	<p>Conseiller Technique Principal, expert en formation de droits humain et sécurité, expert en ordre public, expert en réforme légale, expert en communication, Staff National, Espace de travail, matériel monitoring et évaluation Total du Management: USD 130,000</p>

		Subtotal	USD 660,000
		GMS (7%)	USD 46,200
		Grand Total	USD 706,200

IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le projet sera exécuté directement par le PNUD Tunisie en consultation avec ses partenaires. Il sera coordonné par un Conseiller Technique Principal (CTP) qui supervisera sa mise en route et qui sera responsable devant le Comité de Pilotage du projet pour la mise en œuvre globale. Le CTP, en collaboration étroite avec le Ministère de l'Intérieur, sera responsable de la gestion au jour le jour, et il veillera à ce que le projet produise les résultats énoncés dans le présent document, dans les normes de qualité requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le conseiller gouvernance du PNUD assurera la fonction d'assurance de projet. Le personnel du programme RSS du PNUD Tunisie appuiera la mise en œuvre du projet. L'assistance technique sera fournie à travers la présence d'un Conseiller Technique Principal du PNUD au sein du Ministère de l'Intérieur, mais également par la mise à disposition de consultants pour des périodes de courte durée dans les domaines de la sécurisation des élections, de la communication, des droits de l'homme et de la réforme légale.

Le Conseiller Technique Principal rapportera à la Résidente Représentante Adjointe (Programmes). Les consultants de courte-durée rapporteront au Conseiller Technique Principal et au Staff RSS du PNUD.

Le Comité de Pilotage aura l'autorité sur le projet et la responsabilité pour son initiation et sa conduite, sa révision et sa clôture. Le Comité de Pilotage est la plus haute autorité du projet. Il comprendra les membres suivants :

- Bénéficiaire Senior: Ministère de l'Intérieur;
- Fournisseur principal: Représentant Résident du PNUD ou toute personne déléguée par lui-même pour le représenter, et représentants des partenaires de développement qui contribuent au projet;
- Utilisateur principal: représentants du Ministère de l'Intérieur.

Le Ministère de l'Intérieur sera responsable de la mise sur pied du Comité de Pilotage du projet et de l'organisation de ses réunions. Les décisions clés seront prises après consultation et approbation du Ministère de l'Intérieur et du PNUD. Le Comité de Pilotage se réunira une fois par trimestre et chaque fois qu'estimé nécessaire par le PNUD et le Ministère de l'Intérieur.

Le PNUD Tunisie sera en contact avec le Bureau des Politiques de Développement (BDP) et le Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement (BCPR) pour un soutien technique et programmatique sur les questions de réforme du secteur de la sécurité. Le PNUD coordonnera également son soutien avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que toute organisation pertinente qui travaille dans le secteur de la RSS.

Le projet sera financé par le PNUD pour un montant de USD 180,000. La différence avec le montant total du budget sera comblée auprès des donateurs. Les révisions du budget seront effectuées si nécessaire et au minimum tous les trimestres afin d'assurer un suivi financier efficace et adéquat des comptes du projet.

Le calendrier pour la mise en œuvre du projet est le suivant : démarrage du projet le 01 juillet 2011 ; clôture du projet le 31 mars 2012. Un soutien éventuel du PNUD au-delà de mars 2012 dépendra de l'intérêt et de l'engagement des partenaires ainsi que de la disponibilité des fonds.

V. CADRE DE MONITORING ET D'ÉVALUATION

En accord avec les règles et procédures inscrites dans le Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet devra être suivi selon les modalités suivantes:

Rapports obligatoires soumis au Comité de Pilotage:

- Un rapport d'avancement trimestriel élaboré sur la base d'une revue trimestrielle et permettant d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des produits attendus sera soumis par le CTP au Comité de Pilotage. Le rapport suivra le format standard du PNUD (disponible dans l'Executive Snapshot) ;

- Un rapport final sera soumis par le CTP au Comité de Pilotage. Le rapport devra être préparé sur la base des rapports trimestriels combinés et analyser la contribution finale du projet aux produits et résultats attendus ;
- Une évaluation finale du projet sera conduite lors du dernier trimestre afin d'étudier la performance du projet. Cette évaluation peut impliquer d'autres acteurs si nécessaire. Elle doit montrer dans quelle mesure des progrès ont été atteints pour les produits et si ces derniers sont restés alignés sur les résultats. L'évaluation doit également comprendre les enseignements retenus à appliquer pour un possible suivi des activités de soutien.

Suivi effectué par le Soutien au Projet:

- Un journal des problèmes devra être activé dans Atlas par le Comité de Pilotage et mis à jour par le PNUD afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute demande de changement ;
- Sur la base de l'analyse de risques initiale un Journal des risques devra être activé dans Atlas par le Comité de Pilotage et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet ;
- Un Journal des enseignements tirés devra être activé dans Atlas par le Comité de Pilotage et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des enseignements tirés en fin de projet.

Suivi effectué par l'Assurance de projet:

- Les journaux des risques et problèmes devront être mis à jour dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base trimestrielle ;
- Les informations contenues dans les rapports trimestriels devront être saisies dans Atlas à la fin de chaque trimestre ;
- Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

VI. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le CPAP signé par le gouvernement et le PNUD constituent ensemble un document de projet mentionné par l'Accord de base standard pour l'aide au pays (SBAA) du 25 avril 1987 et toutes les dispositions du CPAP s'appliquent à ce document.

VII. ANNEXE

- Termes de Référence: Conseiller Technique Principal

CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL RSS

Lieu d'Affectation :	Tunis, Tunisia
Type of Contract :	Temporary Appointment
Niveau :	P5
Langues requises :	Français et/ou Arabe, Anglais
Durée :	Neuf (9) mois renouvelables

Analyse de la situation

Après le départ le 14 janvier 2011 de l'ancien Président Zine El Abidine Ben Ali, la Tunisie est entrée dans une phase de transition vers la démocratie impliquant une refonte totale de son système politique et un changement dans ses principales institutions de gouvernance. Cet événement exceptionnel a notamment des retombées importantes sur l'organisation du système sécuritaire dans le pays.

Toutefois le bureau de pays est en train de développer une nouvelle stratégie de transition qui comprend trois piliers dans le domaine de l'Etat de droit: la Réforme du Secteur Sécuritaire (RSS), la Justice Transitionnelle (JT), et la Réforme Judiciaire (RJ).

Une mission exploratoire du PNUD de haut-niveau s'est rendue en Tunisie en juin 2011. L'objectif de la mission était de faire le diagnostic de la situation sécuritaire du pays, d'évaluer les capacités des principaux acteurs dans ce domaine, et d'identifier des points d'entrée pour une coopération entre ces acteurs et le PNUD en matière de RSS. Outre le Ministère de l'Intérieur (MI), la mission permis de s'entretenir avec des représentants des Ministères de la Justice, de la Défense Nationale, des Affaires Etrangères, de la Haute Instance pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution, de la Commission d'Etablissement des Faits sur les Dépassements et Abus commis pendant la révolution, ainsi que des organisations de la société civile qui travaillent sur les questions de Droits de l'Homme et de transition démocratique en Tunisie.

La mission exploratoire a permis d'établir un diagnostic rapide des besoins en matière de réforme sécuritaire en Tunisie et des attentes des principaux interlocuteurs dans ce domaine. Au niveau du Ministère de l'Intérieur, ces attentes s'inscrivent dans une vision stratégique du Ministère pour une réforme de ce secteur dans ses aspects juridiques et institutionnels, en vue de mettre en place un appareil sécuritaire républicain et entièrement respectueux des droits humains. Quatre types de besoins spécifiques ont été identifiés au cours des entretiens entre les membres de la mission exploratoire et les représentants du MI:

- i. Elaborer un plan d'action en vue de sécuriser les élections de l'Assemblée Constituante prévues pour le 23 octobre 2011 et garantir la neutralité politique des forces de l'ordre;
- ii. Améliorer la communication institutionnelle entre les représentants des forces de l'ordre et les citoyens ;
- iii. Evaluer l'impact des formations théoriques en Droits Humains prodiguées dans les écoles et institutions de forces de sécurité sur la pratique policière ;
- iv. Soutenir le leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes de la sécurité publique.

A la suite de la mission exploratoire, une mission programmatique a eu lieu fin juin 2011. Un document de projet a été produit et partagé avec le Ministère de l'Intérieur afin de démarrer des activités. Le document de projet est structuré autour des quatre besoins spécifiques mentionnés ci-dessus. Le projet sera mis en œuvre par le PNUD et sous la supervision

d'un comité de pilotage. L'équipe du PNUD se compose de staff de programme national en RSS, du conseiller principal en RSS et de consultants pour les composants sécurisation des élections, communication, réforme légale et droits de l'homme.

Fonctions/ Principaux Résultats Attendus

Le Conseiller Principal RSS, sous la supervision générale du Coordonnateur Résident du PNUD et la supervision directe de la Résidente Représentante Adjointe (Programme) devra contribuer à renforcer les capacités nationales dans le domaine de la planification, de la mise en œuvre et du monitoring des activités du Projet RSS. En ce sens, le Conseiller Principal RSS assurera les fonctions et responsabilités suivantes :

Appui programmatique et technique :

- Apporter un appui direct technique au Ministère de l'Intérieur dans les domaines couverts par le projet (i) sécurisation des élections ; (ii) communication institutionnelle; (iii) formations droits de l'homme et (iv) appui au leadership du Ministère de l'Intérieur comme promoteur des réformes RSS ;
- Appuyer l'administration et la gestion du projet de la RSS ; Assurer la mise en œuvre dans le temps des activités ;
- Diriger, organiser et coordonner le travail de l'équipe d'experts en RSS; Organiser le travail de l'équipe RSS, répartir les missions et tâches aux membres de l'équipe ; évaluer les performances des experts ; Évaluer en permanence les besoins du projet et de l'équipe RSS ; appuyer le processus de recrutement des experts ;
- Fournir les conseils et définir des options stratégiques au PNUD, ainsi qu'à la partie Tunisienne;
- Appuyer le PNUD et le Ministère de l'Intérieur dans la préparation d'un document de projet pour 2012 ;
- Faciliter le dialogue entre le secteur de la sécurité, la société civile et les partenaires internationaux sur la RSS ;
- Entreprendre toute action requise par la Résidente Représentante Adjointe (Programme).

Coordination et Reporting :

- Rappporter au management du PNUD les progrès accomplis par le projet ainsi que les défis rencontrés ;
- Procéder à l'évaluation et à la révision périodique des programmes, projets et plans d'actions ; Assurer la production et le contrôle qualité des rapports périodiques sur l'exécution des programmes et projets RSS ;
- Appuyer le Comité de pilotage dans la conduite du processus RSS ; notamment dans le suivi-évaluation du projet ;
- Soutenir le PNUD à établir des partenariats et mobiliser des ressources dans le domaine RSS ; maintenir les contacts avec les conseillers en charge de la RSS dans les ambassades et institutions ;
- Assurer une bonne circulation du flux d'information entre le projet et le Bureau Pays du PNUD et BCPR; assurer le flux d'information avec le projet Elections du PNUD en ce qui concerne la composante (i) du projet ;
- Partager les connaissances et expérience et contribuer aux Practice Areas du PNUD.

Les décisions clés relatives aux fonctions de Conseiller Technique Principale sont prises après consultation et approbation du Ministère de l'Intérieur.

Compétences

Compétences liées au PNUD :

- Démontre son intégrité par le respect des valeurs et de l'éthique des Nations Unies ;
- Promeut la vision, la mission et les buts stratégiques du PNUD et des Nations Unies ;
- Respecte les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité ;
- Traite ses collègues équitablement et sans favoritisme.

Compétences liées au Poste :

- Compétences avérées dans la gestion et l'animation d'une équipe de RSS ;
- Très bonne connaissance de la planification stratégique et une maîtrise des outils programmatiques de gestion de projets et programmes ;
- Expertise confirmée dans le domaine du conseil stratégique en matière de RSS, avec une bonne connaissance et une capacité à évaluer la situation politique locale et internationale dans le secteur ;
- Expérience de travail avec les Nations Unies et familiarité avec les méthodes de planification stratégique du développement ;
- Bonne connaissances de la gestion du changement des organisations ;
- Capacité à gérer la formulation, la mise en place, la gestion et le suivi-évaluation des programmes et des projets de développement dans le secteur ;
- Bonne connaissances de la gouvernance, des politiques et stratégies du secteur de la sécurité dans les pays en voie de développement ;
- Bonne connaissance de la région y compris de l'environnement politique ;

- Habileté confirmée à établir les priorités et planifier, organiser, coordonner et suivre son propre plan et fournir des conseils stratégiques ;
- Se focalise sur les résultats pour les clients et répond positivement aux informations reçues ;
- Démontre de bonnes capacités de résolution des conflits, à travailler en équipe ; et affiche une attitude constructive, énergique et positive dans son travail ;
- Habileté à travailler sous pression dans un environnement politique et psychologique difficile ;
- Démontre de très bonnes capacités de communication en particulier à préparer des rapports de qualité, à formuler des positions, à faire des choix sensibles et/ difficiles et les défendre devant les autorités ;
- Démontre continuellement son esprit d'ouverture et sa capacité à gérer des situations complexes.

Qualifications:

- | | |
|-----------|---|
| Education | <ul style="list-style-type: none">• Diplôme d'études supérieures (Master ou équivalent) en science politique, relations internationales, administration publique, science de gestion, ou équivalent |
|-----------|---|

- Expérience
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions similaires, dont une expérience directe liée à la planification et à la gestion des réformes institutionnelles liées au renforcement de l'état de droit, à la sécurité ;
 - Connaissance approfondie des processus de transition. La connaissance de la situation tunisienne est un atout ;
 - Expérience confirmée dans la mobilisation des ressources et dans la coordination dans un contexte de transition politique ;
 - Expérience avec les Nations Unies et en particulier le PNUD est souhaitée.
- Langues
- Très bonne connaissance écrite et orale du français et de l'anglais ; la connaissance orale de l'arabe est un atout.
- Informatique
- Une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Email sous environnement Microsoft) ;
- Autres
Compétences
- Esprit d'initiative et d'équipe ;
 - Bonne capacité d'organisation du travail et priorisation des tâches quotidiennes ;
 - Respect des délais et volonté de réaliser des résultats.